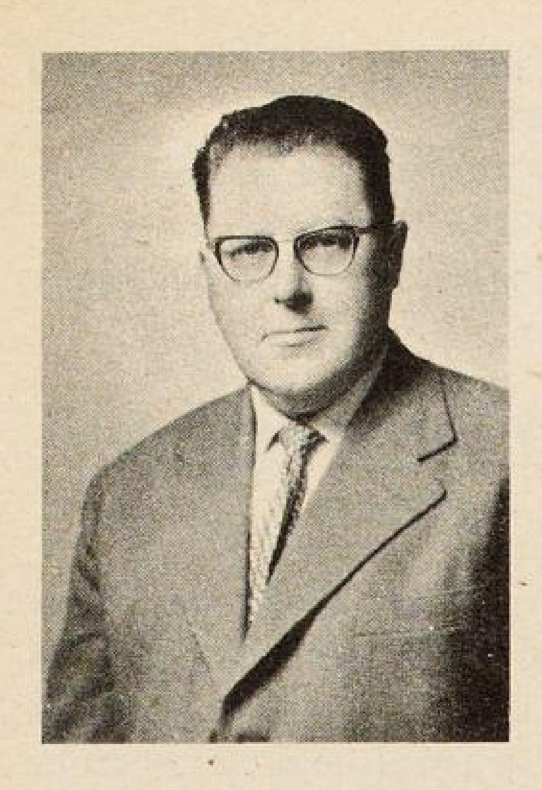


MRP MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

ÉLECTION LÉGISLATIVE DU FINISTÈRE
23 Novembre 1958 (Circonscription n° 8)

LOUIS ORVOËN

En disant « OUI » à la Constitution les Français ont créé une République plus forte. C'est une chance donnée à la France, mais une œuvre considérable reste à réaliser : il faut que les élections générales permettent de l'accomplir. Le premier devoir des élus de demain sera de soutenir loyalement l'action du Général de Gaulle pour construire une démocratie juste et fraternelle, pour rétablir en Algérie la paix française, pour réaliser la communauté franco-africaine.

Je m'y engage, pour ma part, sans réserve.

Qu'est-ce que le Peuple a condamné le 28 Septembre ?

Il a voté contre le régime de l'instabilité. Contre les crises gouvernementales successives et prolongées. Aussi certains candidats cherchent-ils à exploiter le désir de changement manifesté par le pays et me reprochent d'être un député sortant : j'ai été député de 1946 à 1951 et de 1956 à 1958 : **JAMAIS ET J'EN SUIS FIER, AU COURS DE HUIT ANNÉES** de parlement je n'ai contribué, par mon vote à renverser un gouvernement. Par contre ceux qui me font ce reproche ont des amis et des chefs politiques, députés sortants eux aussi, et souvent anciens ministres qui ont renversé les ministères à plusieurs reprises et provoqué de nombreuses crises gouvernementales.

Votre choix n'est pas entre les sortants et les nouveaux, mais entre les hommes propres, courageux, qu'ils soient sortants ou nouveaux, et les ambitieux d'hier ou de demain.

Les grandes lignes de mon programme

Si vous m'accordez votre confiance, j'appliquerai tous mes efforts à réaliser les objectifs suivants :

1° Assurer au pays un gouvernement qui dure.

2° Rétablir en Algérie une paix juste, sur les bases du discours prononcé à Constantine par le Général de Gaulle.

3° Poursuivre la construction d'une Europe unie sur le plan économique, social et politique.

4° Favoriser l'expansion économique pour permettre une politique de justice sociale et familiale.

POUR UNE POLITIQUE DE PROGRÈS

En faveur des Paysans

Le marché commun impose à la France :

- La réalisation d'une politique cohérente et dynamique.
- Le respect des textes de loi prévoyant les prix garantis et indexés.
- Le développement de la productivité par la formation professionnelle et la vulgarisation.
- L'orientation de la production en fonction des besoins.
- Une politique de la qualité.
- Le coût de moyens de production égaux à ceux des pays étrangers.
- Une protection sociale comparable à celle des autres catégories de travailleurs notamment en étendant à l'exploitant agricole le régime de l'assurance maladie obligatoire.

En faveur des Marins

La pêche et les industries de la pêche occupent dans notre économie une place importante : Concarneau est le troisième port de pêche de France.

- Son équipement, ainsi que celui des autres ports doit se poursuivre.
- Les bâtiments destinés à la pêche artisanale doivent pouvoir bénéficier de l'aide à la construction navale.

En faveur des Ouvriers

Pour avoir l'adhésion des ouvriers, la république nouvelle devra garantir :

- Une juste participation aux améliorations de la productivité.
- La poursuite d'une politique de plein emploi et de salaire garanti.
- L'augmentation des allocations familiales en fonction des disponibilités des caisses.
- Le remboursement effectif à 80 % des honoraires médicaux.

En faveur des Commerçants et des Artisans

La voix des Commerçants et des Artisans doit être entendue lorsqu'ils réclament de l'Etat et des organismes d'Etat des budgets de rigueur. Il faut aussi poursuivre la réforme à peine commencée de la fiscalité, compliquée, mal adaptée à notre économie : elle fait peser trop souvent des charges écrasantes sur le contribuable honnête.

Elu le 2 Janvier 1956, Député du Finistère, j'ai travaillé avec passion au service de mes Concitoyens, en particulier des plus modestes. Au Parlement, j'ai toujours voté pour plus de justice sociale. J'ai été amené à déposer sur le bureau de l'Assemblée plusieurs propositions de loi. C'est ainsi qu'avec mon ami CHARPENTIER, j'ai déposé la proposition 5158, qui a été la première à prévoir pour les producteurs des prix d'objectifs, garantis et indexés.

Avec mes collègues du Finistère, j'ai accompli de nombreuses démarches dans les Ministères en faveur de l'équipement de notre région.

Demain, si vous m'élisez à nouveau, j'appliquerai tous mes efforts à développer notre économie régionale sur le plan de l'industrialisation de la construction de logements et de l'équipement touristique.

L'Election du 23 Novembre, c'est le choix d'une personne, c'est en même temps un choix politique et social :

— **CONTRE le Communisme**, *qui prétend servir les intérets des Travailleurs, mais dont le succès signifierait en France, comme dans les pays où il a triomphé, l'installation d'un régime inhumain, la suppression des libertés individuelles, le parti unique, le syndicat unique et l'Etat policier.*

— **CONTRE le sectarisme retardataire** *d'une certaine Gauche qui me reproche de défendre toutes les libertés.*

— **CONTRE ceux** *qui, malgré l'interdiction du Général DE GAULLE, veulent se servir de son nom plutôt que le servir.*

POUR la République nouvelle et le progrès social ;
POUR le soutien loyal de l'action entreprise par le Gouvernement et son chef ;
POUR la défense de toutes les libertés ;
POUR L'EUROPE, POUR LA PAIX !

LOUIS ORVOËN

CULTIVATEUR
Conseiller Municipal de Moëlan-sur-Mer
Conseiller Général du Canton de Pont-Aven

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

EMMANUEL TROCMÉ

Directeur d'Usine de Conserves
1er Adjoint au Maire de Concarneau

VU : Les Candidats.

Imp. BARGAIN, Quimper - 11.58